



OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant :

JOURNALIER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E) au SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

Vous n'aimez pas la routine et appréciez effectuer des tâches variées? Vous avez de bonnes aptitudes physiques? Ce poste pourrait vous intéresser!

TYPE DE POSTE : Saisonnier (déneigement) avec possibilité d'obtenir un poste régulier

DESCRIPTION :

Sous la responsabilité du contremaître du service des travaux publics, le (la) titulaire du poste de journalier(ère) spécialisé(e) doit accomplir différentes tâches inhérentes à ce service.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Conduire et opérer les véhicules et la machinerie lourde de la Ville;
- Assurer la réalisation de différents travaux de construction, de réparation et d'entretien sur des équipements, des terrains, des bâtiments et autres travaux relatifs à l'entretien du réseau de voies publiques, de la signalisation routière, des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que des fossés, des ponceaux et des travaux de déneigement;
- Assurer l'entretien préventif des véhicules et des équipements utilisés et rapporter toute défektivité observée à son supérieur;
- Fournir le support nécessaire à l'accomplissement de certains travaux de nature mécanique ou technique;
- Assurer l'ensemble des opérations de déneigement, d'épandage d'abrasif, de déglçage des routes en conformité avec directives et normes en vigueur et selon l'horaire de travail établi (jour-soir-nuit);
- Respecter le programme de prévention de santé et sécurité au travail de la Ville;
- Promouvoir, par ses paroles, ses gestes et son comportement, le travail d'équipe, le respect des autres ainsi qu'une bonne ambiance de travail;
- Être disponible pour participer au tour de garde rotative des travaux publics et être disponible occasionnellement les soirs, nuits et les fins de semaine lors de situation d'urgence et d'événements spéciaux;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- ✓ Diplôme d'études secondaires;
- ✓ Permis de conduire classe 3
- ✓ Détenir la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction ;
- ✓ Opérer de la machinerie lourde;
- ✓ Habiletés manuelles et capacité de travail avec effort soutenue;
- ✓ Autonome, responsable et disponible selon les besoins;
- ✓ Capacité à travailler seul et en équipe.
- ✓ Grande disponibilité pour le travail en temps supplémentaire (surtout en période hivernale)

CONDITIONS SALARIALES

- ✓ À partir de 28,30 \$ l'heure (selon la convention collective en vigueur);
- ✓ Autres conditions selon la convention collective en vigueur.

FIN DU CONCOURS : lundi 4 novembre 2024 à 16h30

ENTRÉE EN FONCTION : le 18 novembre 2024

À compétence égale, la priorité est accordée aux résidents de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Pour les personnes intéressées à poser leur candidature :

**Faites parvenir votre CV
par courriel à : cbilodeau@sainteannedebeaupre.com**

**Par la poste :
Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré
9336, avenue Royale
Sainte-Anne-de-Beaupré (Qc) GOA 3C0**

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.